

calibré

colorchecker CLASSIC



*Appendice n° 2452*



L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE  
ET LES FOUILLES DE CARTHAGE

PAR  
JOSEPH DÉCHELETTE

Il est bien rare que l'on ouvre une fouille dans les régions habitées par les anciens peuples d'Orient sans que l'archéologie préhistorique n'ait l'espoir d'en retirer quelque profit. On peut différer d'opinion sur la nature des relations qui se sont établies à un âge reculé entre ces pays et les régions européennes, mais personne ne conteste l'intérêt que présentent dans ce domaine les études d'archéologie comparée. De jour en jour, on voit poindre du Levant de nouveaux rayons lumineux, éclairant tout à la fois les vieilles civilisations méditerranéennes et les obscurités de nos propres origines. C'est ainsi que les études du néolithique et de l'âge du bronze ont reçu une vive impulsion à la suite des explorations d'Hissarlik, des stations égéennes et mycéniennes, de la Thrace et des anciennes villes d'Égypte.

En Afrique, les fouilles si fructueuses du P. Delattre et de M. Gauckler reconstituent peu à peu une province archéologique qui jusque-là avait échappé en grande partie aux investigations de la science, celle des antiquités puniques. Les matériaux exhumés du sol carthaginois ne remontent pas, il est vrai, à une époque plus reculée que le milieu de l'âge du fer méditerranéen, soit le VII<sup>e</sup> siècle environ avant notre ère. Il semble peu probable que Carthage nous livre jamais en abondance des vestiges beaucoup plus anciens. C'est seulement à cette époque et surtout après la ruine de Tyr, en 574, qu'atteignant son large développement, elle s'est rendue maîtresse des grands débouchés commerciaux avoisinant la côte septentrionale de l'Afrique. Ses fouilles intéressent tout à la fois les antiquités puniques, grecques et romaines, mais sans remonter au delà des temps historiques. Les collections du Musée de Saint-Louis et du Bardo sont néanmoins trop riches pour

L'ANTHROPOLOGIE. — T. XIV. — 1903.

*R. 2452*



150

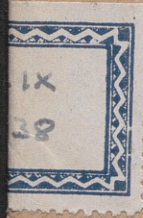
Carthage

*Hommage  
de l'Auteur*

L'ANTHROPOLOGIE

EXTRAIT

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS





MASSON et C<sup>o</sup>, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

# L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. D'ACY — ALBERT GAUDRY — CARTAILHAC — COLLIGNON  
DÉCHELETTE — DENIKER — HAMY — LALOY — MONTANO  
M<sup>l</sup><sup>s</sup> DE NADAILLAC — PIETTE — SALOMON REINACH  
PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD — VOLKOV

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

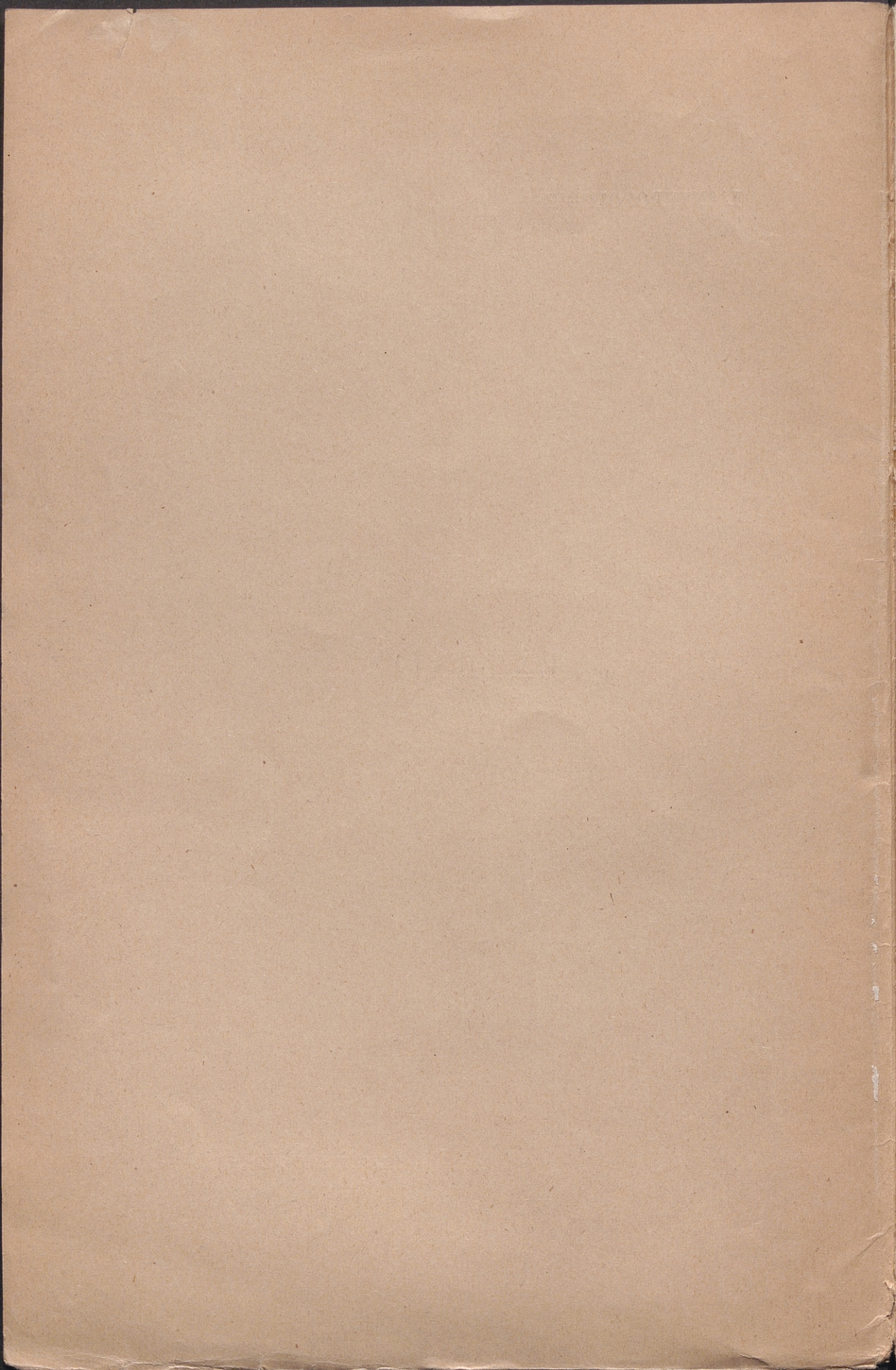
L'Anthropologie paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de l'*Anthropologie*.

Depuis dix ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à

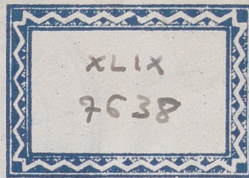








Appendice n° 2452



## L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET LES FOUILLES DE CARTHAGE

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE

Il est bien rare que l'on ouvre une fouille dans les régions habitées par les anciens peuples d'Orient sans que l'archéologie préhistorique n'ait l'espoir d'en retirer quelque profit. On peut différer d'opinion sur la nature des relations qui se sont établies à un âge reculé entre ces pays et les régions européennes, mais personne ne conteste l'intérêt que présentent dans ce domaine les études d'archéologie comparée. De jour en jour, on voit poindre du Levant de nouveaux rayons lumineux, éclairant tout à la fois les vieilles civilisations méditerranéennes et les obscurités de nos propres origines. C'est ainsi que les études du néolithique et de l'âge du bronze ont reçu une vive impulsion à la suite des explorations d'Hissarlik, des stations égéennes et mycéniennes, de la Thrace et des anciennes villes d'Égypte.

En Afrique, les fouilles si fructueuses du P. Delattre et de M. Gauckler reconstituent peu à peu une province archéologique qui jusque-là avait échappé en grande partie aux investigations de la science, celle des antiquités puniques. Les matériaux exhumés du sol carthaginois ne remontent pas, il est vrai, à une époque plus reculée que le milieu de l'âge du fer méditerranéen, soit le VII<sup>e</sup> siècle environ avant notre ère. Il semble peu probable que Carthage nous livre jamais en abondance des vestiges beaucoup plus anciens. C'est seulement à cette époque et surtout après la ruine de Tyr, en 574, qu'atteignant son large développement, elle s'est rendue maîtresse des grands débouchés commerciaux avoisinant la côte septentrionale de l'Afrique. Ses fouilles intéressent tout à la fois les antiquités puniques, grecques et romaines, mais sans remonter au delà des temps historiques. Les collections du Musée de Saint-Louis et du Bardo sont néanmoins trop riches pour

R. 2452



que l'on ne rencontre pas, même parmi ces récoltes d'un âge relativement récent, certains matériaux dignes de l'attention des préhistoriens.

Je me propose de réunir ici à ce sujet quelques notes extraites d'un carnet de voyage en Tunisie (1).

Sans revenir sur l'histoire des fouilles de Carthage, je rappelle que, des trois principales nécropoles fouillées par le P. Delattre et contenant des tombeaux antérieurs à l'époque romaine, la plus ancienne, celle de Douimès appartient au VII<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle. Celle de Bordj-Djedid, près de la colline de Sainte-Monique, a été ouverte au IV<sup>e</sup> siècle et abandonnée au II<sup>e</sup>, avant la fin des guerres puniques. Enfin la nécropole de Saint-Louis contient des tombeaux de toutes les époques, y compris l'époque romaine.

## I

En 1887, M. Héron de Villefosse communiquait à la Société des Antiquaires de France, un fragment de bas-relief en terre cuite, découvert à Carthage (quartier de Dermèche), par le P. Delattre. Un dessin reproduit ici (fig. 1) en fut inséré dans le Bulletin de cette Société (2) et publié ensuite en phototypie, avec un commentaire de M. Philippe Berger, dans le Catalogue illustré du Musée de Saint-Louis de Carthage (3).



FIG. 1.

Si je reviens sur cette figurine, c'est parce qu'elle est restée inconnue aux paethnologues, bien qu'elle mérite à plusieurs égards de leur être signalée. Ainsi que quelques rapprochements suffiront à l'établir, elle nous procure une représentation curieuse d'un type classique de hache en bronze égypto-punique, en usage depuis la XII<sup>e</sup> dynastie. « Cette terre cuite dont le bas est mutilé, écrit M. Philippe Berger, représente un personnage barbu, sans doute

(1) Je suis heureux de témoigner ici au R. P. Delattre toute ma gratitude pour son aimable accueil.

(2) *Bull. des Antiq. de France*, 1887, p. 123.

(3) *Musées de l'Algérie et de la Tunisie, Carthage*. Leroux, 1900, t. I. pl. XVI, fig. 2 et p. 103.



un dieu, assis, le dos appuyé contre le dossier d'un large siège. La main droite est levée; dans la gauche, il tient une hachette dont le fer serait arrondi. La tête, qui dépasse le dossier, est recouverte d'un bonnet d'où s'échappe une longue chevelure. La statuette est brisée au niveau des coudes, laissant les bras intacts. Le dieu était-il représenté de pied? Il est permis de le croire. La cassure a entraîné une partie de la poitrine, tout en ménageant les bras. Au niveau du coude gauche, on distingue une partie saillante et arrondie, terminée en haut par une sorte de pyramide qui indique le pommeau du bras du trône. En effet, le côté droit de la terre cuite présente la même saillie, qui a été enlevée par la cassure. »

Mais ce monument n'était pas seul de son espèce: « Une autre figurine de la même série, trouvée dans les ruines de Carthage (fig. 2) représente un personnage imberbe dans la même pose, coiffé du même bonnet, et tenant à la main le même attribut. Il s'appuie contre un large dossier en forme de pupitre; mais



FIG. 2.

le buste et le haut du fauteuil ont seuls été conservés et la figurine est également brisée au niveau de la taille. Le Musée Saint-Louis possède encore deux autres exemplaires de ce dieu carthaginois sortant de moules différents et tous brisés au même endroit. L'un d'eux a été trouvé en 1899, dans la nécropole de Bordj-Djedid; comme celui que nous avons reproduit plus haut, il est imberbe (1). »

M. Philippe Berger estime que nous sommes en présence d'une divinité, mais il ne nous donne son opinion que comme conjecturale. On ne sait rien sur la nature de ce dieu de Carthage. Il ne serait pas impossible que le personnage soit un prêtre ou un sacrificateur, revêtu du costume sacerdotal et portant l'instrument qui servait à l'immolation des victimes. Quoi qu'il en soit, le geste de la main droite, levée et allongée, la paume tournée en dehors, se retrouve à Carthage sur de nombreux monuments. Il précise nettement le caractère hiératique de cette figure. La hache est donc, à coup sûr, un objet rituel ou un attribut consacré par l'iconographie religieuse. Bien qu'il soit difficile de déterminer exactement l'âge de ces figurines, on ne peut s'écarter beaucoup de la vérité en les classant au III<sup>e</sup> ou au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'une d'elles provient en effet, de

(1) PH. BERGER, *op. cit.*, p. 103.



la nécropole de Bordj-Djedid, qui a livré également de petits sarcophages, dont les couvercles sculptés présentent l'image d'un personnage barbu, de style similaire, coiffé d'un turban et faisant le même geste de la main droite (1).

S'il ne s'agissait pas d'un monument religieux, il serait étrange de rencontrer encore une arme tranchante en bronze, à une date aussi récente; car c'est bien une hache de l'âge du bronze que porte le dieu carthaginois.

Le premier exemplaire qui en ait été publié, à ma connaissance, dans les recueils d'archéologie préhistorique, provenait des hypogées de Béni-Hassan (XII<sup>e</sup> dynastie). M. Arcelin en a donné le dessin dans un mémoire paru en 1869 (2). Mais cette hache est surtout connue depuis le travail de M. Montelius sur la chronologie

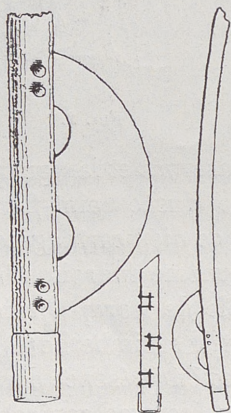


FIG. 3.

de l'âge du bronze dans l'Allemagne du nord (3). L'auteur a rapproché plusieurs exemplaires de cette arme (fig. 3-5), à laquelle on peut donner la désignation de *hache évidée à tranchant semi-circulaire*. Il est intéressant de constater qu'elle apparaît seulement en Égypte et dans les régions mycéniennes et puniques, c'est-à-dire là où a pénétré l'art égyptien. Notre série de figurines céramiques apporte un nouveau document à l'appui de ce classement géographique. Ce modèle d'instrument doit s'ajouter aux nombreux objets de toute nature, amulettes, figurines, bijoux, masques funéraires, etc., dont les modèles ont été importés de la vallée du Nil sur le territoire punique, ainsi que les fouilles de Carthage en témoignent si fréquemment.

On peut reconnaître deux modèles distincts :



FIG. 4.

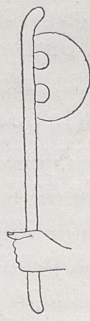


FIG. 5.

(1) *Musées d'Algérie, Carthage*, pl. IX et X.

(2) *Matériaux*, 1869, pl. XIX, fig. 10.

(3) O. MONTELIUS. *Die Chronologie der Aelt. Bronzezeit in Nord-Deutschland und Skandinavien*, p. 143 (Extrait de l'*Archiv. für Anthropologie*, 1900, t. XXV et XXVI).



1° La *hache à rivets* (fig. 3-5), la lame absolument plate, sans douille ni rebords, est fixée dans la rainure d'un manche en bois et assujettie à l'aide de solides rivets logés dans chacune des trois pointes du talon. L'exemplaire de la fig. 5, tirée de l'ouvrage de M. Montelius (1), est emprunté à une peinture murale de la XII<sup>e</sup> dynastie (3000 à 2500 avant J.-C.). La lame est peinte en rouge pour indiquer un original en bronze ou en cuivre. M. Montelius estime que le modèle avec évidemment plus large (fig. 4) (2) serait de date plus récente.

2° La *hache à douille* (fig. 6). Quatre exemplaires de ce type ont été retrouvés à Beirout (3). Un autre, d'une forme plus allongée, provenant de Kadesch, sur l'Oronte, a été publié dans ce recueil en 1901 (p. 168). C'est à ce même modèle, modifié dans la douille d'emmanchement, qu'appartient la hache en bronze retrouvée dans le tombeau mycénien de Vaphio. M. Salomon Reinach, en la reproduisant dans ce recueil (1890, p. 554), l'a rapprochée d'un des magnifiques bijoux lydiens du Musée du Louvre, publié dans *l'Histoire de l'Art* de M. G. Perrot (t. V, p. 295). Il est en effet bien certain que ce bijou est une simple reproduction de notre type de hache, destinée sans doute, comme la bipenne qui l'accompagne (Perrot, *ibid.*, fig. 206), à servir d'offrande votive.

Ce modèle de hache était, de même que la bipenne, d'un usage fréquent à l'époque mycénienne. On peut en effet rapprocher de l'exemplaire de Vaphio — et je n'oserais affirmer que le rapprochement n'a pas été fait — une représentation de hache semblable, gravée en creux dans un moule de granit, trouvé à Mycènes par Schliemann et dont le type est exactement semblable à celui de la figure 6 (*Mycènes*, p. 177, fig. 162). Schliemann pensait que cette pierre avait servi à mouler des objets d'or. H. Blümner y voit — et son opinion est bien plus vraisemblable — une matrice à estamper (*Technologie*, III, p. 237). C'est à l'aide d'une matrice similaire qu'ont été fabriqués les bijoux lydiens du Louvre. Enfin, c'est

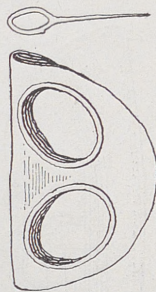


FIG. 6.

(1) MONTELIUS, *op. cit.*, p. 145 et fig. 354 b. (Cf. LEPSIUS, *Die Metalle in den ägyptischen Inschriften*, pl. II, fig. 11, p. 112).

(2) « J'ai publié dans *L'Anthropologie*, 1890, pl. V, fig. 33, un dérivé plus récent du même type. » Montelius, *op. cit.*, p. 145.

(3) MONTELIUS, *op. cit.*, fig. 349 et p. 139 (coll. Greenwell).



encore une de ces haches que porte, sur une intaille de Vaphio, un personnage dont la longue robe paraît être un vêtement sacerdotal (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VI, fig. 431, 4). Il faudrait examiner l'original à la loupe pour reconnaître si la lame, dont on distingue bien sur le dessin le tranchant semi-circulaire, est évidée intérieurement. Suivant une remarque ingénieuse de M. Belger, ces haches ajourées ont rendu intelligible le passage de l'*Odyssée* (XXI, 120 et suiv.), où Ulysse fait passer une flèche au travers de douze haches alignées.

Il est évident qu'elles ne sont qu'un perfectionnement du modèle primitif à lame pleine (fig. 7) (1) qui se rencontre en Égypte à une époque antérieure. Quant à la ressemblance de ce type de hache à double évidement avec le bouclier bi-lunaire des Amazones, appelé *pelta*, je la crois tout à fait fortuite. Aussi, quand bien même on accorderait une valeur symbolique à cet objet, sur certains monuments de l'époque romaine (2), il serait impossible de le rapprocher de notre arme égyptienne. L'ajournement de la lame n'a pas eu d'autre but que d'économiser le métal et d'assurer la consolidation de l'emmanchement. Des lanières de cuir, passées à travers les deux ouvertures semi-circulaires, pouvaient être aisément entrelacées sur les rivets.

On retrouve d'ailleurs ce même procédé de l'évidement du talon, non plus bilobé mais trilobé, sur une hache en bronze de l'*Album Caranda* (3) (fig. 8) donnée comme provenant du cimetière mérovingien d'Arcy-Sainte-Restitue. Il serait important de savoir si elle faisait réellement partie du mobilier d'une sépulture de cette nécropole, ce qui semble bien peu probable; mais M. Frédéric Moreau ne précise pas les circonstances de la découverte. Quoi qu'il en soit, sa ressemblance avec les haches égyptiennes est curieuse; je ne connais pas d'autre échantillon similaire. Dans l'ensemble, les modèles de haches en bronze afri-

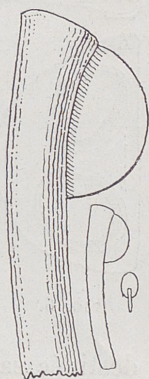


FIG. 7.

(1) MONTELIUS, *op. cit.*, fig. 351 et p. 144.

(2) M. CAMILLE JULLIAN a rapproché notre figurine carthaginoise (fig. 1) d'un bas-relief gallo-romain, découvert à Rom (Deux-Sèvres). On y voit un buste barbu, Dispater (?), dans un médaillon entouré d'une bordure de *peltae* (Mém. des *Antiq. de France*, 1897, p. 146). Mais cet attribut se rencontre comme motif décoratif sur plusieurs objets de l'époque romaine, pieds de patères, fourreaux de glaives, etc...

(3) *Album Caranda*, 1<sup>re</sup> partie, 1877-79, pl. M.



caines diffèrent surtout des types européens par la largeur du talon. Les haches de nos collections appellent le plus souvent un manche coudé. Celles de l'Égypte sont au contraire destinées à recevoir un manche droit à longue rainure.

La persistance de l'emploi du bronze pour les instruments présentant un caractère rituel et sacré est un fait constaté maintes fois. Je n'y insisterai pas. En ce qui concerne l'antiquité grecque et romaine, on trouve dans le *Manuel* de Mommsen et Marquardt la série des textes qui en font foi (1). Les Arvales, par exemple, étaient tenus à un *piaculum* chaque fois qu'ils se servaient d'un outil de fer dans leurs bois sacrés (2). C'est évidemment à ce scrupuleux respect des vieilles traditions religieuses qu'est due la présence d'une hache de l'âge du bronze parmi les objets rituels des temples puniques, vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

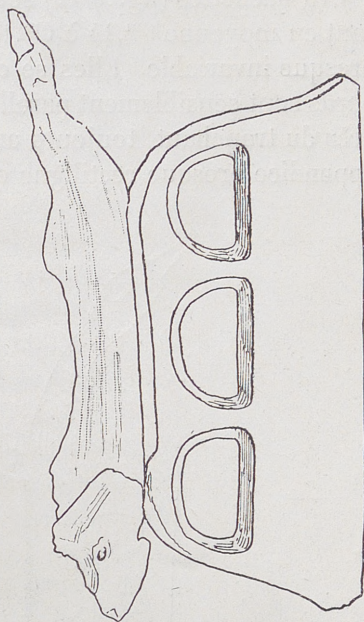


FIG. 8.

## II

Les fouilles de Carthage nous livrent d'ailleurs un second exemple du même fait. Je veux parler des hachettes ou rasoirs de bronze, ornés de gravures, dont le P. Delattre et M. Gauckler ont réuni récemment de nombreux exemplaires dans les Musées de Carthage et de Tunis (3). C'est là encore une catégorie d'objets qui tout en

(1) MOMMSEN ET MARQUARDT. *Manuel des Antiq. romaines. Le Culte*, I, p. 282.

(2) HENZEN, *Acta Fr. arv.*, p. 22, 128 et suiv. ; 132.

(3) On trouve les dessins de ces hachettes dans les diverses publications du P. DELATTRE sur les nécropoles de Carthage : *La nécropole de Douimès, Fouilles de 1893-1894*. Extrait du *Cosmos*, 1897, p. 25. — *Nécropole punique, voisine de Sainte-Monique, Premier mois des fouilles*, janvier 1893. Extrait du *Cosmos*, Paris, 1899, p. 13 et 19. — *Ibid.*, *Deuxième mois des fouilles*, février 1899 (lire 1898). Extrait du *Cosmos*, Paris, s. d., p. 23. — *Ibid.*, *Deuxième trimestre des fouilles*, avril-juin, 1898. Extrait du *Cosmos*, Paris, s. d., pp. 11, 21, 22, 27. — *Ibid.*, *Deuxième semestre des fouilles*, juillet-décembre 1898. Extrait du *Cosmos*, Paris, s. d., pp. 15, 24. — *Rev.*



appartenant à une époque récente, bien déterminée, apportent aux études préhistoriques des matériaux utiles de comparaison.

Ces hachettes (fig. 9-12) sont de petites lames de bronze, mesurant en moyenne 0<sup>m</sup>,14 à 0<sup>m</sup>,18 de longueur totale. Leur forme est presque invariable. Elles se composent d'une lame plate dont les bords sont sensiblement parallèles, à partir du talon, et qui s'élargit près du tranchant, toujours arrondi. Le talon de la lame porte un appendice presque rectiligne et oblique, en forme de col de cygne.

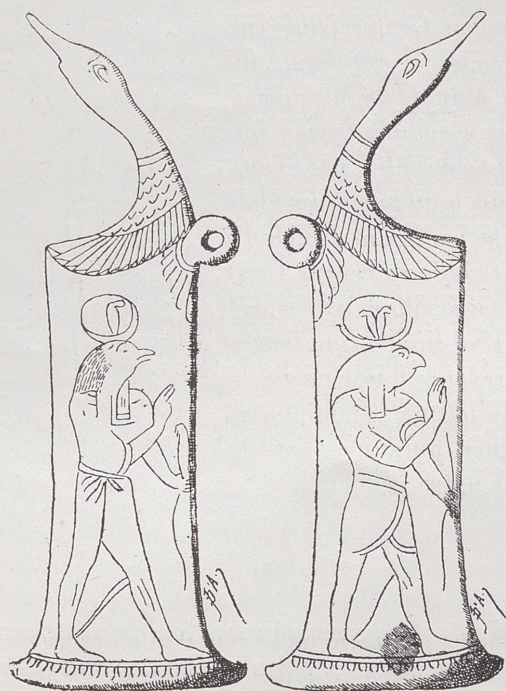


FIG. 9.

Ces objets sont décorés avec un art délicat. A la naissance du col de cygne, des ailes d'oiseau complétant cette figuration, sont gravées sur le haut de la lame et semblent l'envelopper. Le dos de l'oiseau porte un petit anneau de suspension. Sur chaque face est buriné un personnage en pied, un animal ou un palmier. Quelques

*archéol.*, 1891, I, p. 68. — *Mém. des Antiq. de France*, t. LVI, p. 262, note I; p. 264, 311, 386.

Voir aussi : HÉRON DE VILLESFOSSE. *Compte-rendu de l'Acad. des Inscrip.*, 1899, p. 306 et 582. — *Ibid.*, PHILIPPE BERGER, 1900, p. 220. — PH. BERGER, *Catal. du Musée de Carthage*, p. 204 et 211, pl. XXX, 5 et 6, pl. XXXI, 1.



exemplaires présentent à l'extrémité élargie de la lame un second registre historié, avec représentation d'animaux. Les figures se classent, tant par le style que par les sujets, en deux séries distinctes : les unes, tournées de profil, appartiennent à l'art égyptien (fig. 9); d'autres portent l'empreinte de l'art grec du iv<sup>e</sup> et du iii<sup>e</sup> siècle (fig. 11).

Celle que reproduit la figure 12 provient de la nécropole de Byrsa. M. Ph. Berger fait remarquer que l'inscription :

[Ce que].... Ab[ar]baal, fils d'Azor

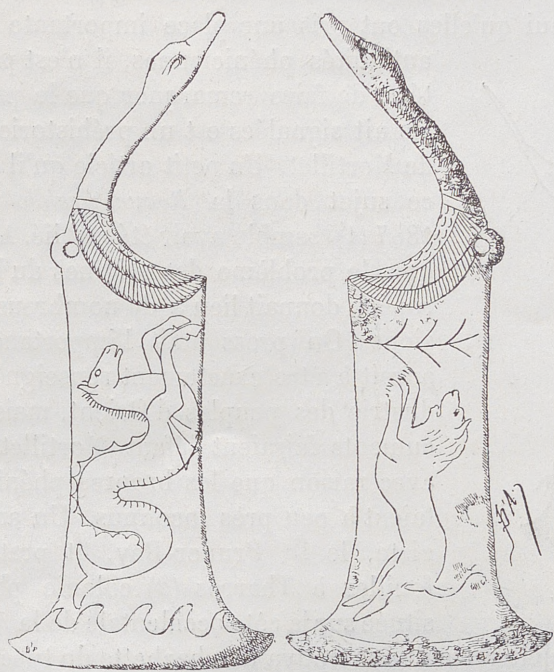


FIG. 10.

est gravée avec des caractères qui sont ceux des anciennes inscriptions phéniciennes d'Égypte de l'époque de Psammetik (671-617 av. J.-C.). On constate donc dans l'épigraphie de ces objets les mêmes survivances archaïques que dans leur forme ; quant à la décoration de cet exemplaire, on la croit orientale. Mais n'appartiendrait-elle pas plutôt, sur une des deux faces, au style hellénistique de cette époque, de même que la représentation d'Endymion (fig. 11)? C'est sans doute par un simple hasard de la composition que l'oiseau dévorant un serpent semble posé sur la croupe du taureau et



j'incline à voir dans ce groupe d'animaux un petit tableau de genre, imitation naïve de certaines compositions de l'art dit alexandrin. L'oiseau dévorant un serpent est en effet un motif commun sur les vases d'argent de style hellénistique et sur divers monuments inspirés des mêmes traditions, par exemple sur les peintures de style pompéien et sur les vases sigillés gallo-romains.

Ces haches constituent pour l'archéologie punique une série analogue aux miroirs gravés de l'Étrurie, qu'elles rappellent par leur technique et qui ont d'ailleurs été fabriqués à la même époque (de la fin du IV<sup>e</sup> au commencement du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

Aujourd'hui qu'elles ont pris une place importante parmi les antiquités phéniciennes, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le premier qui les ait signalées est un préhistorien, Gabriel de Mortillet. Un petit article qu'il a publié à ce sujet dans la *Revue archéologique*, en 1867 (1), semble avoir été oublié. A cette époque, le problème des origines du bronze européen donnait lieu à de nombreuses discussions. On pressentait l'importance qu'il y aurait à être exactement renseigné sur l'industrie des peuples d'Orient, mais les documents faisaient défaut. Mortillet observait avec raison que les bronzes phéniciens restaient à peu près inconnus. Un anthropologiste, le D<sup>r</sup> Pruner-Bey, fit pratiquer des fouilles à Tharros (2) colonie phénicienne située sur la côte occidentale de la Sardaigne.

Parmi les objets recueillis se trouva une hachette du type de Bordj-Djedid (fig. 43). Mortillet ne se trompa pas sur son âge approximatif. Comme la nécropole livrait en abondance, du fer, de l'argent, du verre blanc et des inscriptions phéniciennes, il ne reconnut pas à cette hachette de bronze une haute antiquité, mais il la rapprocha d'un autre exemplaire tout à fait semblable quoique plus



FIG. 11.

(1) *Hache phénicienne en bronze*, dans la *Rev. archéol.*, 1867, t. II, p. 269.

(2) La riche nécropole de Tharros, qui livrerait aujourd'hui des matériaux de comparaison si utiles pour l'archéologie carthaginoise, n'a malheureusement pas été explorée scientifiquement. « Le cimetière a été pillé et maintenant qu'il est placé sous la surveillance attentive d'hommes zélés et compétents, on n'y fait plus que de rares découvertes; il est épuisé. » (G. PERROT. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, Phénicie, p. 234).



petit, « qui se voit, dit-il, à l'Exposition universelle dans le compartiment consacré à Tunis ».

C'est à tort qu'il cherchait à reconstituer ici un emmanchement, estimant que le corps de la lame était pincé dans un manche en bois, fendu au sommet, tandis que l'anneau servait à passer une lanière de cuir. La découverte des figures gravées qui recouvrent en entier les lames de ces hachettes, découverte due à M. d'Anselme de Puyssaye, qui a su le premier les reconnaître sous la patine du métal boursoufflé, anéantit cette hypothèse. J'ignore ce que sont devenus les objets sardes de la collection Pruner-Bey, de même que cette



FIG. 12.

hache tunisienne. Si on retrouve ces premiers spécimens, il y aura intérêt à les décaper, pour y rechercher les représentations gravées, dont elles doivent être ornées. M. Gauckler rapporte dans un récent article qu'il a rencontré en Sardaigne une autre de ces hachettes, provenant de Tharros.

Leur destination a exercé la sagacité des archéologues carthaginois. De même que les préhistoriens, ils ont dû inscrire à l'ordre du jour de leurs discussions une « question des rasoirs », car telle est actuellement la désignation généralement adoptée pour ces instru-



ments. A la vérité, leur forme n'aurait guère laissé pressentir cette destination. Nous sommes tellement habitués à nous représenter le rasoir comme un instrument tantôt discoïde, tantôt se rapprochant du couteau, que nous éprouvons quelque hésitation en présence de la solution proposée par M. Ph. Berger. Celui-ci fonde cependant son opinion sur des arguments d'une grande portée : « Le caractère religieux de l'acte auquel servaient ces instruments nous est attesté par les figures symboliques qui les couvrent, comme aussi par certaines inscriptions sur lesquelles se lit le titre de barbier sacré ». Le P. Delattre s'est rallié à ces conclusions. M. Gauckler incline à y voir des couteaux rituels et votifs.

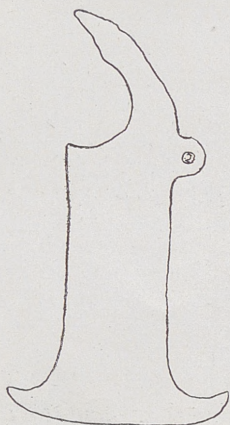


FIG. 13.

Couteau ou rasoir, cet objet, de même que la hache du dieu carthaginois, se classe au nombre des instruments consacrés, dont la forme et la matière sont déterminées par une tradition religieuse immuable. C'est ici le cas de rappeler un passage de Servius sur une loi des Latins qui ordonnait aux *Flamen Dialis* de se couper la barbe avec un rasoir d'airain (1). La même prescription avait été édictée pour les prêtres étrusques et sabins (2).

Il semble que les rasoirs puniques n'ont pas le moindre rapport avec ceux de la Gaule.

Ces derniers en bronze ou en fer présentent des formes assez variées. Ils sont tantôt discoïdes, tantôt semi-circulaires, c'est-à-dire à lame double ou à lame simple, les uns pourvus, les autres dépourvus de manche. Ils offrent néanmoins un point de ressemblance essentiel avec le type carthaginois, à savoir la forme du tranchant toujours plus ou moins arrondi. La plupart portent également un anneau de suspension et pouvaient être attachés à la ceinture. M. Gauckler fait observer que ceux qu'il a rencontrés à Carthage étaient enveloppés d'un sachet ou d'un étui en étoffe ou en sparterie. Un rasoir trouvé dans le mobilier d'un tumulus à Apremont (Haute-Saône) était non seulement enveloppé d'un tissu très fin, mais encore logé dans une sorte d'étui en bois (3).

(1) *Flamen Dialis aereis cultris tondebat*. Servius, *Ad Aen.*, 1, 448. Cf. *Dict. de SAGLIO*, article *Ferrum*, p. 1081.

(2) MACROB. 5, 19, 13. Cf. MOMMSEN et MARQUARDT, *loc. cit.*, p. 282.

(3) EUGÈNE PERRON, *La Molte d'Apremont (Haute-Saône)* dans les *Matériaux*, 1880, p. 349, et pl. X, fig. 2.



A côté des rasoirs de l'Europe centrale, l'archéologie préhistorique en connaît encore un autre groupe important, je veux parler des rasoirs scandinaves, retrouvés par centaines dans des stations danoises de l'âge du bronze. Ils offrent cette curieuse particularité de porter, comme ceux de Carthage, un appendice cylindrique faisant fonction de manche, et qui, sur plusieurs exemplaires, revêt également la forme d'un cou d'oiseau, cygne ou canard (fig. 14, 15). Mais au lieu de s'allonger en ligne droite, il présente un développement flexueux. Les rasoirs scandinaves sont également décorés de gravures ; on n'y rencontre toutefois que de simples motifs d'ornements. Ils diffèrent essentiellement du modèle africain par le

tranchant, qui est placé latéralement, au lieu d'être opposé au talon. Faut-il voir dans cette similitude des manches à col de cygne une ressemblance toute fortuite ou au contraire l'indice d'une parenté lointaine entre ces deux types d'un même instrument? Je n'oserais me prononcer, tant qu'on ne connaîtra pas les types puniques primitifs, contemporains

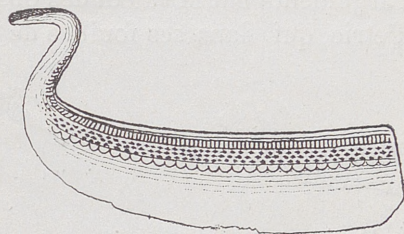


FIG. 14.

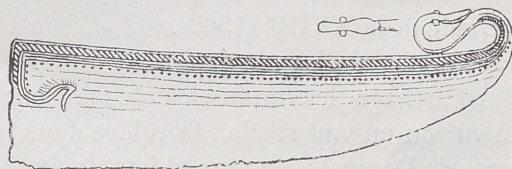


FIG. 15.

des premiers spécimens scandinaves. Déjà, à la seconde et même à la première époque de l'âge du bronze nordique, une tête d'animal orne l'extrémité du manche (fig. 16 et 17). Ce motif décoratif est donc très ancien dans l'industrie danoise. Les types des fig. 14 et 15 sont plus récents et classés par M. Montelius à sa IV<sup>e</sup> période de l'âge du bronze scandinave, soit approximativement vers le IX<sup>e</sup> siècle environ av. J.-C. (1), et par M. Sophus Müller à peu près à la même époque (2).

(1) Le rasoir de la fig. 16 est emprunté aux tableaux des types de l'Age du bronze en Scandinavie (période II), publié par M. MONTELIUS, dans les *Matériaux*, 1885, pl. II, fig. 32. — Cf. SOPHUS MÜLLER. *Système préhistorique du Danemark*, I, p. 60 : « Ces rasoirs (au type de la fig. 17) sont très communs, mais seulement dans les sépultures d'homme. Dans quelques cas, on en a trouvé qui proviennent de la première époque [de l'âge du bronze], mais ordinairement, ils sont de la seconde époque ».

(2) MONTELIUS, *op. cit.*, p. 113. — SOPHUS MÜLLER, *op. cit.*, p. 56 et 65.



Le rasoir en fer d'Apremont, cité plus haut, gisait à côté d'une épée de fer hallstattienne. Des instruments similaires de même métal sont communs au nord des Alpes dans les sépultures du premier âge de fer (1). Si les Gaulois avaient adopté ce métal pour la confection de leurs rasoirs cinq ou six siècles au moins avant l'ère chrétienne, il est probable que chez les Phéniciens la même transformation s'était opérée. Mais nous ne connaissons encore que très imparfaitement l'outillage en fer des peuples d'Orient et celui des Phéniciens en particulier (2). L'emploi de ce métal ne semble pas d'ailleurs remonter chez ces peuples, à une antiquité aussi reculée qu'on le pensait autrefois. La question est toujours discutée, mais peu d'arguments ont la valeur des observations précises de M. Flinders Petrie, qui, dans ses fouilles de deux villes égyptiennes, con-

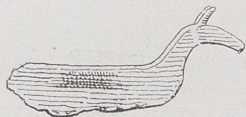


Fig. 16.

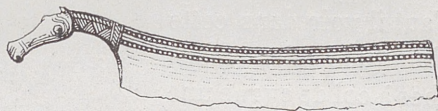


Fig. 17.

temporaines, l'une de la XII<sup>e</sup> dynastie (3000 à 2500 av. J.-C.), la seconde de la XVIII<sup>e</sup> (1500 av. J.-C.), n'a pas rencontré la moindre trace de fer ni d'oxyde de fer (3).

A Carthage, les tombes les plus anciennes ne sont pas antérieures au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle. Je relève dans les inventaires des sépultures de Douimès, comme objets de fer, une hachette (non décrite dans le comptes-rendus), des poignées à anneau, et quelques autres menus objets. Dans les tombes de Bordj-Djedid, ce métal devient plus abondant. On y recueille notamment des coutelas, des strigiles et des *forces*, trois objets communs dans les sépultures de la Haute-Italie à la même époque. Les *forces* sont exactement semblables aux grands ciseaux gaulois et mérovingiens.

(1) Le travail le plus complet sur les rasoirs de la Gaule se trouve dans le mémoire de Ed. FLOUËST. *Note pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne*, 1872. — Cf. G. CHAUVET, *Cachette de Venat*, p. 89.

(2) « Le fer est mentionné à deux reprises par Ézéchiel comme une des marchandises que la Phénicie recevait de différentes mains (Ézéchiel, xxvii, 12 et 19) et un *fondeur de fer* paraît dans une inscription phénicienne de Cypre (C. I. *Semitic.*, Pars I, n<sup>o</sup> 67). » G. PERROT, *Hist. de l'art*, Phénicie, p. 364.

(3) FLINDERS PETRIE. *Kahun, Gurob und Hawara*, Londres, 1890. — *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1891. — MONTELIUS. *Ueber das erste Auftreten des Eisens*, dans le *Corresp.-Blatt d. deut. anthr. Gesell.*, novembre 1900, p. 142.



Le fer est d'ailleurs peu abondant dans les sépultures chez tous les peuples de l'antiquité classique, qui n'avaient pas, comme les Barbares, l'habitude d'ensevelir communément les morts avec toutes leurs armes. De la rareté relative de ce métal dans le mobilier funéraire, on ne saurait toujours conclure à un faible développement de l'industrie sidérurgique. En ce qui concerne les Carthaginois, grâce à leurs nombreuses possessions en Espagne et en Sardaigne, pays célèbres par leurs exploitations minières, ils étaient à coup sûr approvisionnés abondamment d'armes, d'outils et d'instruments en fer de toute nature.

### III

Il y aurait encore à Carthage une autre catégorie d'objets, qui donneraient lieu à des rapprochements intéressants avec certains types similaires de nos collections : ce sont les cenochoés en bronze. Je me contenterai présentement de faire observer que le Musée du Bardo possède un exemplaire du modèle à bec tréflé et à anse ornée d'une palmette, modèle dont on a recueilli depuis longtemps de nombreux échantillons en Gaule (notamment dans les sépultures de Somme-Bionne, de la Gorge-Meillet et à Bourges) (1), en Suisse, en Allemagne et en Bohême. Il est intéressant d'en retrouver un spécimen jusque sur le sol africain. De quels ateliers pouvaient provenir ces objets d'importation, assez recherchés pour rayonner sur une zone géographique aussi vaste? L'ancienne hypothèse de Bertrand, qui les a considérés comme des trophées de guerre, rapportés par les Gaulois de leurs expéditions au delà des Alpes, ne peut plus être retenue. Ces vases ne semblent être ni étrusques ni italiques et remontent à une date antérieure à la conquête de la Cisalpine. On a des raisons sérieuses pour les attribuer à l'industrie grecque du v<sup>e</sup> siècle (2).

L'exemplaire de Tunis est incomplet, mais il conserve ses parties caractéristiques, à savoir, l'orifice tréflé, à bec allongé, et l'anse attachée à la panse par une palmette à feuilles rectilignes, c'est-à-dire d'une forme nettement archaïque.

(1) Cf. une statistique récente de M. COROT. *Les vases de bronze pré-romains trouvés en France*, dans le *Bull. monumental*, 1901, p. 543.

(2) Cf. P. REINECKE. *Zur Kenntniss der La Tène-Denkmler der Zone nordwärts der Alpen*, Mainz, 1902, p. 2-3.







l'étranger, où l'*Anthropologie* a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'*Anthropologie* est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.